Déclaration commune des organisations patronales au Triangle de Weimar

Publié le 21 octobre 2021

A l'invitation du Lewiatan, le patronat polonais, Geoffroy Roux de Bézieux s'est rendu à Sopot pour participer au Triangle de Weimar aux côtés de ses homologues allemands et polonais. Le Medef, le BDI et le Lewiatan ont ainsi rendu publique une déclaration commune afin de rappeler certaines de leurs ambitions sur l'Europe : marché intérieur, énergie décarbonée et compétitive, politique industrielle, principes de l'état de droit.

En 1991, les ministres des affaires étrangères français, allemand et polonais ont créé le Triangle de Weimar, fondé sur les principes d'une une vision partagée de l'avenir de l'Europe et de l'indispensable réconciliation de nos sociétés pour garantir la paix et la prospérité sur le continent. Le Triangle était initialement une plateforme essentielle à la réconciliation germano-polonaise, inspirée par l'expérience franco-allemande. Après l'adhésion de la Pologne à l'UE en 2004, il est devenu un forum majeur pour la coopération et l'échange de perspectives sur les initiatives et les politiques européennes les plus importantes.

Cette année marquant le 30e anniversaire du Triangle de Weimar, les fédérations d'entreprises - la Confédération polonaise Lewiatan, le Mouvement des entreprises de France (Medef) et le Bundesverband der Deutschen Industrie (BDI), membres de BusinessEurope, souhaitent témoigner d'une étroite collaboration sur des questions essentielles, non seulement pour les entreprises de nos pays, mais aussi pour l'ensemble de l'UE.

Alors que l'UE sort de la pandémie, la priorité doit se concentrer sur la relance de l'économie, l'investissement dans les capacités futures de croissance, notamment dans les transitions numériques et écologiques. Il s'agit d'approfondir le marché unique, et de renforcer la compétitivité et la résilience de l'UE, au niveau mondial.
Le marché unique européen est l'un des plus grands accomplissements de l'UE. Il a nourri la croissance économique et contribué à la prospérité et à l'intégration européenne pendant trois décennies. Il ne suffit pas seulement de rétablir le marché unique après la fin de la pandémie : l'approfondissement du marché intérieur dans tous les domaines, y compris les services et les données, doit s'inscrire au cœur des politiques européennes.

Plus que jamais, l'Union européenne a besoin d'une politique industrielle et économique qui renforce nos entreprises et assure leur compétitivité.

Nos entreprises sont alignées sur l'ambition climatique, qui doit aller de pair avec notre compétitivité industrielle. La transition verte doit être soutenue par un cadre juridique fiable et amener de nouvelles technologies sur le marché. Cependant, nous devons être conscients des défis et des coûts de transition pour les entreprises et les sociétés. Des ressources financières appropriées, des mesures fiables de protection contre les fuites de carbone, des progrès dans la tarification mondiale du carbone et la disponibilité de quantités suffisantes d'énergies renouvelables à des prix compétitifs sont autant de conditions préalables essentielles à cet égard. Ainsi tout mécanisme d'ajustement carbone aux frontières conforme aux règles de l'OMC nécessite d'abord une approche sectorielle et graduelle, ainsi qu'une phase de test. Et tous les investissements dans les énergies décarbonées doivent être intégrés dans la taxonomie.

Nos entreprises sont également engagées dans la transition numérique qui vise à permettre à l'UE et nos entreprises à passer à l'ère du numérique. Le cadre juridique de l'UE doit permettre les innovations, stimuler les

investissements dans les solutions numériques et être prévisible. L'Europe a l'ambition d'être à la pointe de l'approche réglementaire en matière d'IA, et des efforts doivent être faits afin d'utiliser cette technologie à son plein potentiel. Dans le même temps, nous devons garder à l'esprit que ces technologies doivent être centrées sur l'humain et profiter avant tout à l'ensemble de la société.

L'UE et les États membres doivent également veiller au respect des exigences de l'État de droit. La défense des libertés fondamentales garanties par le Traité et la règle de droit sont cruciales pour le bon fonctionnement des économies de marché. Les autorités publiques doivent créer un environnement de confiance pour les citoyens et les entreprises. Sans confiance, les entreprises n'investissent pas.

Aussi, nous appelons les gouvernements polonais, français et allemand, ainsi que les institutions de l'UE, à prendre des mesures immédiates pour garantir une reprise économique rapide, faciliter les transitions écologiques et numériques en tenant compte des défis auxquels les entreprises et les sociétés européennes sont confrontées, et les aider à atteindre leurs objectifs ambitieux. Nous avons besoin d'actions urgentes visant à approfondir le marché unique, principal moteur de la prospérité européenne. Ce n'est qu'alors que nous pourrons parvenir à une Union européenne résiliente, compétitive et inclusive, à la hauteur des attentes de nos pays, de nos entreprises et de nos sociétés.

>> Télécharger la version anglaise de la déclaration au format PDF